GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le S.I.F.
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie d'abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, câblé
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (R)
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à mélèze (cajane)	R (M)
— à pruche	R (PR)
— à cèdre	R (C)
— à peuplier	R (P)
Pessière	(E)
— à épinette noire et/ou épin. rouge occupant plus de 75% de la portée-tion	(E)
— à thuya (cèdre)	(Me)
— à mélèze	(M)
— à pruche	(Pr)
— à pin blanc et/ou pin rouge	(PB)
— à pin rouge	(PR)
— à pin gris	(PG)
— à sapin et/ou épinette	(S)
(plantation d'épinette blanche)	(Ps)
(plantation d'épinette de Norvège)	(Pn)
(plantation d'épinette noire)	(Pe)
(plantation d'épinette rouge)	(Pr)
Sapinière	S
— à sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à mélèze	S (M)
— à pruche (à sapin bourrier)	S (P)
Pruche à pin blanc	Pr(PB)
— avec pin rouge	Pr(PR)
— avec épin. rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (E)
— avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— avec mélèze	Pr(PM)
— avec pin gris	Pr(PG)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— avec pruche	Pr (Pr)
(plantation)	Pr (Ps)
Pruche à pin gris	Pr(PG)
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr(PG)
— avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— avec mélèze	Pr(PM)
— avec pin rouge	Pr(PR)
— avec pruche	Pr (Pr)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
(plantation de pin sylvestre	Pr(Ps)
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
(plantation de thuya)	C(Ps)
Prucheraie	Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— à thuya (cèdre)	Pr (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— à mélèze	Pr(PM)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PB)
— à pin rouge	Pr(PR)
— à pin gris	Pr(PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Mélèzin	Me
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)
— à thuya (cèdre)	Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— à pin blanc et/ou rouge	Me(PB)
— à pin rouge	Me(PR)
— à pin gris	Me(PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
(plantation de mélèze européen)	Me(E)
(plantation de mélèze japonais)	Me(J)
(plantation de mélèze laricin)	Me(L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tremblay-Sapin	Tremblay-Épinette
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F(PG)	F(PG)
— — — avec pin blanc	F(PB)	F(PB)
— — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)
— — — avec épin. rouge	F(E)	F(E)
— — — avec sapin	F(S)	F(S)
— — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB(PR)	BB (PR)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
— — — avec épinette	BJ (E)	BJ (E)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(PB)	F(PB)
— — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)
Peuplerais avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe(PB)	Pe(PB)
— — — avec pin gris	Pe(PG)	Pe(PG)
— — — avec pin rouge	Pe(PR)	Pe(PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
Cédrière avec résineux	C(R)	C(R)
Cédrière avec feuillus	C(F)	C(F)
Mélangés d'feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — sur sol mal humidifié	M(F-H)	M(F-H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— de bouleau blanc	BB
— de bouleau jaune	BJ
Bouleau à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerais	Pe
— à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris	Pe
— à bouleaux jaunes	Pe
— à feuillus d'essences tolérantes	Pe
— à feuillus d'essences intolérantes	Pe
Peuplerais d'érable à sucre	Pe(S)
— de peuplier faux-tremble	Pe(F)
— de peuplier	Pe(P)
— de peuplier hybride	Pe(H)
— de tilleul d'amérique	Pe (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Autoroute	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe par bande en damier	CB
Coupe partielle par bande	CB
Coupe partielle plus coupe totale légère	CT
Coupe partielle	CP
Épidémie légère	M
Brûlé partiel	BP

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche visibles

⊖ 16.50% ⊕ 19.9.99%

ORIGINE

Coupe totale	O
Brûlé	O
Chablis naturel	A
Chablis par vent	A
Friche	A
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:	
30 (ans)	0-30 (cm)	
50 —	31-50 —	
70 —	51-70 —	
90 —	71-90 —	
130 —	91-130 —	
130 +	131 +	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
30 (ans)	70-30 (cm)	70-30 (ans)
50 —	30-50 —	30-50 —
70 —	50-70 —	50-70 —
90 —	70-90 —	70-90 —
130 —	90-130 —	90-130 —
130 +	130 +	130 +

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé dominant de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 cm.

Vieilleux inéquienne: Peuplé dominant de feuillus tolérants, majorité des tiges atteint de 50 cm; Autres peuplements, majorité des tiges vit plus de 50 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Forte	31 à 60 %	↑
Abrupte	61 à 90 %	↑
Abrupte	91 % et plus	↑
Superficie entourée de pentes > 91 %		↑

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m-1m)	2 (1m-3m)	3 (3m-7m)	4 (7m-12m)	5 (12m-17m)	6 (17m+)
A 70% +	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%-	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: R. DESPRÉS & ASS.
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 6
Unité de gestion: 62-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 22*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 00 20*
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 31 00*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 63 01*
Municipalité: 61 400*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1483 *
Région écologique: 3g
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 690, MATAWINIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 5 E1 C3 cp 50 m ⊖
— densitométrie
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de canopée
— composante résineuse
— groupement d'essences

R C3 c4 b6 d1
— classes de pente
— classes d'âge
— classes de hauteur
— origine
— perturbation
— classe de densité
— type de couvert

Carte forestière:
Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/3/84, 1/8/87
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-J-8 S.E. / 31-J-5 S.O.	31-J-6 S.E. / 31-J-7 S.O.	31-J-11 S.E. / 31-J-10 S.O.
31-J-1 N.E. / 31-J-4 N.O.	31-J-2 N.E. / 31-J-3 N.O.	31-G-16 N.E. / 31-H-13 N.O.
31-G-15 N.E. / 31-H-14 N.O.	31-G-10 N.E. / 31-H-11 N.O.	31-G-9 N.E. / 31-H-12 N.O.

31 I/4 S.O.
31 I/4 S.E.

FORÊT PUBLIQUE

52